

Département de l'Aveyron

Commune d'ESPALION

**2^{ème} REVISION DU
PLAN LOCAL D'URBANISME**

1- RAPPORT DU BILAN DE LA CONCERTATION

2^{EME} REVISION :

Arrêtée le :

Approuvée le :

Exécutoire le :

2^{ème} révision du PLU prescrite le :

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

Atelier Sol et Cite
Gérard FRESQUET-Brigitte FRAUCIEL
Urbanistes opqu- Architectes dplg
23 route de Blagnac - 31200 TOULOUSE
Faubourg de Narcès - 46800 MONTCUQ
Tel : 05.61.57.86.43 - Fax : 05.61.57.97.78
E-Mail : contact@soletcite.com

1

BILAN DE LA CONCERTATION

RAPPORT DU BILAN DE LA CONCERTATION..... 2

- I. Les modalités de la concertation définies sur la commune..... 2
- II. La mise en œuvre de la concertation..... 2
 - 1. La concertation avec le public..... 2
 - 2. La concertation avec les différents services et acteurs du territoire..... 2
- III. La prise en compte des requêtes formulées dans le cadre de la concertation 3



RAPPORT DU BILAN DE LA CONCERTATION

I. Les modalités de la concertation définies sur la commune

Les modalités de concertation prévues par la délibération du Conseil Municipal en date du 06 avril 2011 sont les suivantes :

- Affichage,
- Information par voie de presse,
- Réunion publique,
- Publication dans le bulletin municipal,

Cette délibération est annexée au présent dossier.

II. La mise en œuvre de la concertation

1. LA CONCERTATION AVEC LE PUBLIC

Dans les faits, cette concertation s'est traduite effectivement par :

- **L'affichage à la mairie de la délibération** d'élaboration du PLU.
- **L'exposition en mairie du Projet d'Aménagement et de Développement Durables sur panneaux polychromes,**
- **La publication de plusieurs articles dans le bulletin municipal et sur internet.**
- **La tenue de 2 réunions publiques** les 12/11/2013 et 12/05/2015 à destination de l'ensemble des habitants.
- **La tenue d'un registre et la consultation des documents en mairie** depuis le lancement des études jusqu'à l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme.

2. LA CONCERTATION AVEC LES DIFFERENTS SERVICES ET ACTEURS DU TERRITOIRE

La concertation a été élargie aux différents services et acteurs du territoire et notamment lors des réunions des personnes publiques associées des 08/10/2013, 20/01/2015 et 07/07/2015.

Une réunion spécifique a été réalisée avec la chambre d'Agriculture le 14 avril 2015.

Trois courriers ont été envoyés aux agriculteurs afin de les informer du PLU et qu'ils fassent part de leurs projets : en novembre 2013, mars 2015, avril 2015.

III. La prise en compte des requêtes formulées dans le cadre de la concertation

Celles-ci sont présentées dans le tableau annexé au présent rapport.

Fait à Espalion,
Le 16 juillet 2015